



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fermeture de classes

Question écrite n° 57859

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'inquiétude que suscite l'établissement de la nouvelle carte scolaire applicable pour la rentrée 2001 et plus particulièrement dans la commune de Valréas. Le 1er février, à l'occasion du comité technique paritaire départemental, l'inspecteur d'académie annonçait le projet de fermeture d'une classe élémentaire au groupe scolaire Marcel-Pagnol. Cependant, l'école Marcel-Pagnol accueille des enfants nécessitant, pour un grand nombre d'entre eux, un suivi particulièrement important et une forte implication pédagogique. D'ailleurs, le classement de l'école en réseau d'éducation prioritaire atteste des difficultés auxquelles peuvent être confrontés les enseignants de ce groupe scolaire. A terme, une fermeture de classe pourrait même constituer une erreur. Au contraire, il semble important de mobiliser les moyens humains nécessaires à l'accompagnement de ces enfants en évitant, dans le futur, une augmentation de l'échec scolaire. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures concrètes qu'il entend prendre afin que la mise en oeuvre de la nouvelle carte scolaire n'entraîne aucune dégradation des conditions d'enseignement pour les enfants du groupe scolaire Marcel-Pagnol de Valréas.

Texte de la réponse

Les mesures de carte scolaire - notamment celle qui pourrait concerner l'école Marcel-Pagnol de Valréas à la rentrée 2001 - relèvent de la compétence des autorités académiques en vertu de l'application de la déconcentration administrative et de la délégation de pouvoir qui leur a été en conséquence attribuée par le ministre. Aussi, convient-il de prendre l'attache de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de Vaucluse qui est le mieux à même de fournir toutes les précisions souhaitées sur les priorités au plan local.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57859

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 février 2001, page 896

Réponse publiée le : 4 juin 2001, page 3260